

# L'accent sur la transversalité des coûts

**Fiduciaire Müller & Associés, un cabinet d'expertise-comptable fondé par un expert-comptable de renom au Grand-Duché, Marc Müller, en 1981. De cette époque des experts-comptables indépendants et multitâches qui s'est muée en une nouvelle époque des lignes de métier sophistiquées, qui s'inscrivent dans des sociétés distinctes indépendantes mais intrinsèquement liées, telles celles que la Fiduciaire fonda dès 2006, demeure une solide expertise à laquelle peu de nouveaux concurrents peuvent se mesurer, semble-t-il. Interview de Frédéric et Laurent Müller, respectivement administrateur-délégué et associé de Paddock Group.**

**Monsieur Müller, pouvez-vous nous présenter le groupe Müller & Associés?**

**Frédéric Müller:** Müller & Associés est un groupe familial qui a pour objet la domiciliation, le développement et la gestion de sociétés tous secteurs confondus, qui emploie aujourd'hui une cinquantaine de collaborateurs. Le cabinet a été fondé par mon père, Marc Müller, expert-comptable et réviseur d'entreprise, en 1981, et que mon frère, Laurent, et moi-même, avons rejoint après des études en sciences économiques et une solide expérience professionnelle au sein d'un 'big four' pour l'un, dans l'industrie pour l'autre.

**2006 marque un tournant dans vos activités...**

**Laurent Müller:** Effectivement, tant le métier que la réglementation ont beaucoup évolué au fil du temps, et 2006 a été une année charnière pour la société.

Face aux nouveaux enjeux, nous avons décidé de revoir notre positionnement et de diversifier nos activités pour devenir un fournisseur de services financiers en créant Paddock Group, une branche spécialisée dans la domiciliation de sociétés de Fiduciaire Müller & Associés.

Ce sont ainsi aujourd'hui via les quatre sociétés plusieurs métiers différents que nous exerçons, l'expertise comptable, la domiciliation d'entreprises, le conseil aux entreprises, l'audit et l'administration de fonds.

Les deux domaines clés dans lesquels ont été développées les activités restent néanmoins les services financiers et l'expertise-comptable.

2006 marque également la libéralisation du marché de l'électricité dans l'Union européenne avec les conséquences que cela a impliqués, à savoir la séparation effective entre la gestion des réseaux de transport d'une part, et les activités de fourniture et de production d'autre part, un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé.

**Vous évoquez l'évolution majeure du métier et de la réglementation. Pouvez-vous préciser?**

**Frédéric Müller:** Le métier de la domiciliation était amené à changer en profondeur, avec une réglementation de la CSSF qui allait en se durcissant couplée à une demande croissante en produits régulés, soit des fonds d'investissements et des SIF (ndlr : «Specialised Investment Funds»). C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de constituer en 2009 un PSF dans le domaine

de l'administration de fonds, que nous avons baptisé Paddock Fund Administration, avec d'autres actionnaires issus de l'industrie des fonds d'investissement, qui emploie à l'heure actuelle douze personnes.

Il est essentiel de souligner que pour cette ligne de métier comme pour toutes les autres, le conseil fiscal a pris une dimension de plus en plus importante, l'ensemble des transactions «tournant» désormais autour de ce volet.

**Le métier d'origine, celui d'expertise-comptable, qui relève de la Fiduciaire, est par la force des choses fortement enraciné sur le marché luxembourgeois...**

**Laurent Müller:** Oui, tout à fait. En matière d'expertise comptable, nous sommes spécialisés dans le secteur public et parapublic, une niche dans laquelle nous nous sommes engouffrés dès la première heure, bien que nous ayons au fil du temps réussi à diversifier notre clientèle et que nous sommes aujourd'hui actifs dans tous les secteurs économiques.

C'est plus précisément dans le secteur de la santé que la fiduciaire que nous avons acquis

Frédéric Müller



Laurent Müller



des compétences uniques, tant au niveau du secteur hospitalier que celui des maisons de retraite, des laboratoires ou des réseaux d'aide et soins à domicile.

Nous avons dans ce secteur de prédilection également élargi le champ de nos compétences, entre autres en apportant toute notre expertise aux autorités communales confrontées aux exigences de la nouvelle directive européenne ayant trait à la libéralisation du marché de l'électricité, que j'évoquais.

**Précisément, en tant que spécialistes du secteur public dans votre domaine d'activité, quelles sont les solutions que vous proposez aux communes?**

**Frédéric Müller:** Notre expertise est très large. Nous venons d'ailleurs de développer un outil permettant d'identifier les coûts directs et indirects de même que les frais

supplémentifs des différentes activités communales, et ce, par branche d'activité. Il s'agit en fait d'un tableau de bord qui suit l'approche de la transversalité des coûts.

Car si les autorités communales prennent en compte les frais directs et indirects de leurs activités, elles n'ont, en revanche, pas toujours conscience de l'existence des frais supplémentifs, c'est-à-dire des frais qui ne sont pas considérés dans la comptabilité générale mais qui doivent néanmoins être incorporés aux coûts.

Un seul exemple, lorsque le prix du billet d'entrée de la piscine municipale d'une commune, subventionné, est le même pour un résident qu'un non-résident, il revient aux autorités communales de comptabiliser les coûts occasionnés par les entrées des «visiteurs».

Or il s'agit là d'un élément déterminant auquel les responsables communaux doivent être sensibilisés, plus que jamais d'ailleurs, en ces temps de coupes budgétaires.

“ Le conseil fiscal a pris une dimension de plus en plus importante ”

Fiduciaire Müller & Associés  
3A rue Guillaume Kroll  
L-1882 Luxembourg  
Tél. : 40 48 21  
Fax : 40 25 25  
www.muller.eu.com